



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 10 - Avril 2015



L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE... p 3



INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie.

Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Info Aînés. Le prochain banquet des aînés se déroulera le **dimanche 26 avril**. Si vous vous êtes inscrit(e), vous recevrez très prochainement une invitation personnalisée dans votre boîte aux lettres.

Permanences du Secours Populaire.

Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 10 avril pour la vente de chéquiers et 24 avril pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.
Contact : Mme LIBERT. Tél : 06.09.43.82.82.

Permanence du Secours Catholique.

Le Secours Catholique de la paroisse vous reçoit chaque 1^{er} mardi du mois de 14h à 15h30 à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Bibliothèque.

En vue d'une future exposition prévue en octobre 2015, la bibliothèque recherche des documents sur toutes les fêtes d'antan qui avaient lieu dans notre village (ducasses, fêtes de quartier, bals de classes, conscrits, certificat d'études et autres...).

Vous possédez des documents susceptibles d'être exposés, merci de contacter Mme Marquaille à la bibliothèque chaque mardi et jeudi. Nous précisons que les documents seront scannés et rendus de suite à leur propriétaire.

La collecte des encombrants.

Elle sera effectuée le mardi 28 avril 2015. Les encombrants (matelas, vélos...) qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte traditionnelle, doivent être facilement chargeables et groupés sur les trottoirs sans gêner la circulation des piétons. Le dépôt doit se faire avant 5h00 le jour de la collecte. Attention : tout dépôt constitué après cet horaire est susceptible de ne pas être chargé. Nous vous rappelons que ne sont pas considérés comme des encombrants : les ordures ménagères, bouteilles de gaz, l'électroménager ou appareil électrique, les bidons pleins... et ne seront donc pas collectés. Ils pourront être déposés en déchetterie.

Ouverture de l'espace ludique « Les p'tits Mômes ».

Avec le retour des beaux jours, l'espace ludique « Les p'tits Mômes » (parc de la Malterie) rouvrira ses portes aux enfants jusqu'à 10 ans maximum accompagnés d'un adulte tous les jours à compter du samedi 4 avril 2015 de 14h à 18h30.

INFO ASSOCIATIVE

Forfaits « été » du tennis Club Avesnois. Le TCA vous propose ses forfaits estivaux :

Uno : 1 forfait nominatif à 40€ ;

Tres : 3 forfaits nominatifs à 90€ (3x30€) ;

Dos : 2 forfaits nominatifs à 70€ (2x35€) ;

Cuatro : 4 forfaits nominatifs à 100€ (4x25€).

Plus d'infos sur <http://tcavesnois.blogspot.fr/>



Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication
de la Ville

d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 VALENCIENNES

Diffusion : 1800 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

ISSN en cours

Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Syctomec : **03.27.37.78.03**

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

A Avesnes, c'est permis !



Avoir son permis de conduire, aujourd'hui, est souvent une condition essentielle pour trouver un travail, soit que l'employeur l'exige, soit que la situation des transports en commun l'impose. L'obtention du permis de conduire est donc un atout incontestable pour l'emploi, la formation et l'autonomie.

Or, le coût moyen de l'obtention de ce très cher sésame est tel, qu'il est devenu bien souvent un véritable frein.

Consciente de cette réalité, la municipalité propose à partir du mois de mai 2015, et cela grâce à une convention de partenariat avec la Mission Locale, un soutien financier aux jeunes, habitant notre commune depuis 6 mois minimum, pour ainsi faciliter leur accès à la vie active en demandant en contrepartie une activité d'intérêt général au sein d'un service communal.

La municipalité est partie du principe que l'on a jamais rien sans rien. Une première dans notre arrondissement.

Adopté lors de la réunion du conseil municipal du 25 février dernier, ce dispositif est destiné aux avesnois âgés de 18 à 25 ans sans condition de ressources.

Cette aide, loin d'être négligeable, est d'un montant forfaitaire de 120 euros (versée directement à l'auto-école où le jeune avesnois est inscrit). Cette bourse est attribuée à la suite d'une activité d'intérêt collectif au sein d'un service de la Ville d'une durée de 7 heures en semaine ou de 4 heures lors d'un week-end ou d'un jour férié. L'idée ? La municipalité aide le jeune et en retour le jeune l'aide aussi.

Pour en bénéficier, le candidat devra prendre rendez-vous auprès de la Mission Locale d'Avesnes-les-Aubert pour retirer un dossier d'inscription, choisir dans une liste proposée par la Ville, un service municipal dans lequel il souhaite réaliser une action bénévole à caractère social et citoyen et signer une charte d'engagement.

Après avoir réalisé son action bénévole dans le service communal choisi, l'auto-école, dans laquelle sera inscrit le jeune avesnois, recevra la subvention municipale d'un montant de 120 euros.



LES CONDITIONS D'ACCÈS POUR CE COUP DE POUCE, ONT ÉTÉ DÉFINIES COMME SUIT :

- résider à Avesnes-les-Aubert depuis au moins 6 mois,
- avoir entre 18 et 25 ans (la conduite accompagnée n'entre pas dans ce dispositif pour des questions assurantielles),
- uniquement pour le permis B et une 1^{ère} inscription,
- être inscrit dans une auto-école à partir du 1^{er} janvier 2015 ou s'y inscrire.



À partir du 4 Mai 2015, contactez la Mission Locale d'Avesnes-les-Aubert (bâtiment accolé à la mairie) pour prendre rendez-vous et retirer votre dossier d'inscription au ☎ 03.27.70.86.59.

AVRIL 2014 - AVRIL 2015 : ACTIONS ET PROJETS

Un an d'actions, d'animations, de manifestations, de travaux, d'études,... ; le tout, mené collectivement.

Nous avons souhaité en faire un récapitulatif non exhaustif des actions qui s'inscrivent dans la continuité, des nouvelles actions instaurées depuis et des projets engagés.

Pour autant, même si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire pour une ville tournée vers l'avenir, dynamique et conviviale.



COMMUNICATION

Pour que vous puissiez être pleinement informés de la vie municipale avesnoise ; le bulletin d'informations de 8 pages est distribué dans vos boîtes aux lettres tous les mois.



RESTAURANT SCOLAIRE EN HQE

Les travaux se terminent. D'un coût de 1,5 million d'euros, la municipalité a obtenu des subventions à hauteur de 500 000 € (260 000 € au titre de la DETR et 240 000 € au titre du FDAN-HQE). Les efforts de persuasion de la municipalité ont payé.

Un prêt d'un montant de 600 000 € a également été contracté à un taux très compétitif (1.65%).

FESTIVITÉS

Vif succès pour la Fête de la résidence Alamo et les mamans avesnoises qui ont été choyées à l'occasion de la Fête des mères.



APPEL SOLENNEL ET RÉPUBLICAIN AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Ville au fort tempérament, Avesnes-les-Aubert ne peut accepter de perdre son autonomie budgétaire.

Nous souhaitons que notre ville puisse continuer à vivre, s'épanouir et se développer. Elle doit pouvoir obtenir les moyens de ses ambitions pour avancer et se projeter dans l'avenir avec un seul objectif : le bien-être des Avesnoises et des Avesnois.

C'est dans ce sens que ses élus et ses habitants, dans leur large diversité, lancent un appel solennel et républicain et demandent :

- Le réexamen du plan de réduction des dotations d'Etat ;
- L'arrêt des transferts de charges et de l'inflation des normes souvent complexes et coûteuses ;
- Un soutien plus important aux communes dont le potentiel financier est inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate

(*Le présent financement d'Avesnes les Aubert s'élève à 500 khab, quand il s'élève en moyenne à 935 khab pour les communes de même strate)

NOM : Prénom :

Adresse :

Signature :

Vous pouvez déposer ce coupon dans la boîte aux lettres, à l'accueil de la mairie ou par mail : accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr. Et voir remercié par e-mail.

MOBILISATION

Les élus ont lancé un appel solennel et républicain au Président de la République afin de mobiliser le plus grand nombre au-delà des sensibilités de chacun, contre la baisse des dotations d'Etat.



ENFANCE

Un séjour dans les Gorges du Verdon pour les collégiens, une classe de mer et une classe de neige pour les primaires.



LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL 2014

26 travailleurs méritants ont été mis à l'honneur le 1^{er} mai.

ÉCONOMIES

Certaines de nos rues ont été dotées d'un éclairage LED afin de réduire les dépenses énergétiques en lien avec la 4C.





NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

À la rentrée 2014, la municipalité a mis en place les Nouvelles Activités Péri-scolaires du vendredi après-midi. Celles-ci sont basées sur quatre principes fondamentaux : le bien-être des enfants, des activités de qualité, des animateurs qualifiés et diplômés, et la gratuité.



CONVENTION

Signature de la convention avec l'Établissement Public Foncier pour la rétrocession des friches industrielles de SFM et de France Menuiserie Confort.



TRAVAUX

Les travaux de la 3^{ème} tranche de la rue Henri Barbusse se sont terminés en septembre.

SPORT

Le Grand Prix Cycliste de la Municipalité s'est déroulé en septembre.



NOS TÊTES BLANCHES

Le traditionnel banquet et deux voyages ont été organisés pour les avesnois de 65 ans et plus.



FÊTES COMMUNALES DE JUILLET ET SEPTEMBRE

Deux ducasses animées avec leurs manèges, le traditionnel concert du Groupe Arpège et de l'Harmonie Batterie en Juillet.



SOUVENIR

Une journée en mémoire du regretté Marc Legrand a été organisée en août au Stade Marcel Danjou.

DEVOIR DE MÉMOIRE

La municipalité, anciens combattants, sociétés musicales, collégiens et écoliers, pompiers et gendarmes mobilisés à chaque commémoration historique.



CONCERT

Pour les 70 ans de la libération de notre ville par les alliés, un grand concert jazz a été donné par le célèbre « Tea for Two Big Band ».



THÉÂTRE

Pour le centenaire de la Première Guerre mondiale, la pièce de théâtre de grande qualité « Révolutions aux Féminins » a été interprétée par Valérie Dablemont et Isabelle Kubiak.



LES TRAVAUX ESTIVAUX

Les services municipaux ont effectué de nombreux travaux : démolition, peinture et nettoyage dans les deux écoles et dans les salles communales, aménagement du jardin du souvenir..., pour ne citer que ceux-là.



FÊTE NATIONALE

La retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et les jeux populaires ont eu un franc succès.



PROPRETÉ EN VILLE

Après le Grand Nettoyage d'Automne, une convention de partenariat avec ACTION a été adoptée pour le nettoyage quotidien des rues avesnoises.

Le tout, pour une ville toujours plus agréable et accueillante.



ENFANCE-JEUNESSE

Avec les trois accueils de loisirs sans hébergement, le restaurant scolaire et surtout l'accueil périscolaire, qui comptabilise un taux de remplissage exceptionnel, le service enfance-jeunesse municipal tourne à plein régime. C'est pourquoi la Municipalité a fait le choix d'acquérir des tablettes tactiles afin de faciliter l'activité du service.



ACCESSIBILITÉ

Le Conseil Général a rendu deux arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite et malvoyantes. Un pavage plus esthétique sur le parvis de l'église, aux abords des bandes podotactiles, a été réalisé et ce, aux frais du Conseil Général.

INTERCOMMUNALITÉ

Un dossier de future implantation de la crèche et du relais d'assistantes maternelles est en cours en lien avec la 4C et ce, dans les locaux de l'actuelle cantine des maternelles.

CONCOURS
Remise des prix
du concours
des maisons
fleuries.



NOUVELLES ASSOS

Depuis avril 2014, la commune a vu la création de cinq nouvelles associations :

- Loisirs & Voyages,
- Le Baby-Foot Avesnois,
- La Zumba Fitness,
- Les Billonneux du 112,
- Le Volley Club Avesnois.

Merci aux bénévoles de toutes les associations avesnoises pour leur investissement !



BORÉAL

Formation à destination du personnel communal et diffuseur de produit d'entretien, source d'économie et d'écologie.



VOIE VERTE

L'installation de panneaux pour formaliser encore plus l'interdiction aux véhicules à deux roues motorisés.

ÉGLISE
un groupe de travail composé d'élus, de techniciens, de paroissiens et de Monsieur l'Abbé, a été créé afin de fédérer toutes les énergies. La sacristie a été bâchée. Un diagnostic sur l'étanchéité est en cours d'instruction.



DES FÊTES INNOVANTES

La Fête de la Musique spéciale « années 80 », la Fête de la Soupe et la comédie musicale « Dancing Queen » ont toutes enchanté le public venu en nombre.



SAINTE CÉCILE

Mise à l'honneur des musiciens et choristes Avesnois.

ÉQUIPEMENT

Acquisition d'une tondeuse autoportée afin d'améliorer le travail du service des espaces verts et votre cadre de vie. D'un coût d'environ 23 000 € HT, cet investissement a été subventionné au titre de la subvention parlementaire de la Sénatrice du Nord, Michelle Demessine et ce, à hauteur de 10 000 €



SOLIDARITÉ
Le Secours Catholique s'est vu attribuer un local à la Maison de la Solidarité.

NOËL POUR TOUS

La municipalité n'a oublié personne à l'occasion des fêtes de fin d'année : les aînés, les enfants des deux écoles et les bénéficiaires du CCAS.



SANS OUBLIER

D'autres actions et projets :

- L'étude de prospective financière afin de connaître nos marges de manœuvres budgétaires pour les années à venir et dont les conclusions ont été présentées au Conseil Municipal du 25 février dernier,
- Une partie du pavage de la rue Faidherbe a été réfectionné,
- L'adhésion au groupement de commande avec le SIDEC afin de réduire les factures de gaz pour la Ville,
- Les travaux de Noréade pour améliorer la pression de l'eau pour la Route de Solesmes,
- Les travaux d'aménagement par le personnel communal des locaux associatifs,
- L'adhésion à « Murs Mitoyens » pour l'instruction des dossiers d'urbanisme qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2015 (loi ALUR),
- ...

CIMETIÈRE

LE JARDIN DU SOUVENIR ET LES TARIFS.

La Commune a aménagé un jardin du souvenir au cimetière communal. Les travaux ont été intégralement effectués par le personnel technique de la commune.

Nous vous en transmettons les modalités de fonctionnement :

Un îlot central, recouvert de cailloux blancs, permettra la dispersion des cendres. Des plaques, indiquant le nom des défunts dont les cendres auront été dispersées, seront apposées à la demande, sur les deux colonnes qui entourent cet îlot. Par souci d'harmonie, ces plaques seront achetées par la commune qui les fera graver au fur et à mesure (ne pourront y être gravés uniquement les noms, prénoms, dates de naissance et de décès). La police d'écriture restera au choix du demandeur.



De plus, dix caves urnes de quatre places chacune sont également à votre disposition.

Voici les tarifs pour leur mise en service qui ont été votés au Conseil Municipal du 25 février 2015 :

⇒ Une cave urne, pour une durée de 100 ans :

- Pour une personne domiciliée à Avesnes-les-Aubert : 1 020 €
- Pour une personne non domiciliée à Avesnes-les-Aubert : 1 500 €

⇒ Droit de déposer les cendres au jardin du souvenir : 16 €

⇒ Réservation d'un emplacement sur une colonne avec fourniture et pose d'une plaque gravée, pour une durée de 70 ans :

- Pour une personne domiciliée à Avesnes-les-Aubert : 250 €
- Pour une personne non domiciliée à Avesnes-les-Aubert : 300 €

Renseignements complémentaires en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

AGENDA

Dimanche 5 avril : CONCERT DE PÂQUES. Concert gratuit du Groupe Arpège et de l'Harmonie Batterie. À la salle des fêtes à 17h. Venez Nombreux !

Dimanche 12 avril : LOTO DE L'APE DU COLLÈGE. À 15h à la salle des fêtes.

Dimanche 19 avril : REPAS DANSANT DE LA FNACA AVEC LE DAS BAYERISCHE ORCHESTER. À la salle des fêtes à 12h. Sur réservation auprès de M. Lesage au 03.27.37.04.08 ou M. Sandras au 03.27.37.17.49.

Dimanche 26 avril : BANQUET DES AÎNÉS. À 12h à la salle des fêtes.

Mardi 28 avril : COMMÉMORATION DE LA DÉPORTATION. Rendez-vous sur la Place de la République pour le défilé à 17h45.

Vendredi 1^{er} Mai : FÊTE DU TRAVAIL. Rendez-vous pour le Défilé à 10h sur la Place de la République suivi de la remise des médailles du travail aux récipiendaires à la Salle des fêtes à 10h45.

Dimanche 3 Mai : REPAS DANSANT DES RANDONNEURS AVEC SÉBASTIEN GLACET À L'ANIMATION. À la salle des fêtes à 12h. Sur réservation auprès de M. Bécart au 06.73.01.37.91 ou M^{me} Bernier au 06.83.30.32.39.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

GEUDIN Andy, né le 31/01/2015 de Jacky GEUDIN & Amélie RÉGNIEZ, 17 rue Faidherbe.

ARSA Nino, né le 03/02/2015 de Aurélien ARSA & Sarah WARET, 1 rue de l'Epoêle.

ILS SE SONT UNIS

Samedi 14 mars :

- **ADJADJ Cédric & DURIEUX Pauline**,
- **WALLEZ Amandine & TALLAS Sandrine**.

ELLES NOUS ONT QUITTÉES

NIVALLE Veuve GOIN Jocelyne, 76 ans, 88 rue Henri Barbusse.

PEZIN Veuve DANJOUX Liliane, 84 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

BUGNICOURT Épouse LEBECQ Violette, 79 ans, 12 rue Marcel Cachin.

HÉGO Veuve GABELLE Marie-Thérèse, 83 ans, 174 rue Sadi Carnot.